

3
Motion

Dépôt : Hans Di Bartolomeo
Luxembourg, le 27 juin 2021
PL 2394

La Chambre des Députés

- Constatant que toute une panoplie de mesures différentes ont été mises en place au cours des trois dernières années dans le cadre de la lutte contre le Covid;
- Considérant que de nombreuses mesures ont constitué une importante restriction des libertés garanties par la Constitution;
- Sachant qu'il existe beaucoup d'incertitudes quant à l'efficacité des différentes mesures;
- Considérant que la rapidité avec laquelle de nombreux projets de loi concernant la lutte contre le Covid ont été analysés et votés par la Chambre des Députés, ne permettant pas toujours une analyse en profondeur de la nécessité, de la proportionnalité, de la légalité, respectivement du caractère de non-discrimination des mesures concernées;
- Considérant que le Gouvernement doit tout mettre en œuvre, afin de tirer toutes les conséquences de la pandémie du Covid et d'être préparé le mieux possible dans le cas d'une éventuelle nouvelle épidémie ;
- notant qu'un avant-projet de loi sur les situations épidémiques constituant une menace pour la santé publique a été élaboré par le Gouvernement précédent et a fait l'objet d'une consultation entre les ministères concernés ;
- constatant que le programme gouvernemental 2023-2028 prévoit l'élaboration d'une « loi pandémie » afin de garantir la plus grande réactivité possible dans le cas d'une nouvelle pandémie, tout en respectant les libertés fondamentales.

Invite le Gouvernement

- À demander à un groupe d'experts indépendants de faire une évaluation des différentes mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid et à dresser un bilan étoffé et détaillé quant à leur efficacité, leur nécessité, leur proportionnalité ainsi qu'à leur caractère non-discriminatoire;
- À élaborer, dans les meilleurs délais, un projet de loi permettant, en cas d'une nouvelle épidémie ou pandémie, aux Institutions de l'État de réagir de façon rapide, efficace et proportionnelle dans un cadre précisément prédéfini.


Hans Di Bartolomeo


SCHÖCK
ALEXANDRA


Sven CLEMENT

François Bours



Jean-François
Marc Baum
